

avez-vous donné quelque chose dans le passé ? Que devons-nous lui donner de plus ? Voulez-vous que nous lui donnions de l'argent ? On se souvient de ce que disait l'honorable M. Nantel de cette proposition, en 1902 :

“On a parlé souvent de l'encouragement au colon à même le trésor public. On a suggéré ceci et cela : tantôt la concession gratuite des lots, tantôt une avance de deniers pour défrayer les premiers frais d'établissement, tantôt la construction d'une maisonnette et de modestes dépendances agricoles ; une autre fois, on réclamait les grains de semence pour le colon, et dans la région du Lac St-Jean, on les lui a, de fait, plusieurs fois procurés.

“Le colon remplit, il est vrai, les fonctions les plus hautes de l'Etat ; il est par excellence le civilisateur du pays resté encore inculte et le pionnier de la nation, mais il n'a pas plus droit, au point de vue de la saine économie sociale, à une assistance directe que tout autre membre de la société dont la mérite serait égal au sien.

“D'ailleurs, le colon, dans le nord au moins, n'a jamais demandé de telles faveurs, de pareils privilèges. Un lot libre, des chemins, une chapelle, une école, c'est tout ce qu'il attend de la Couronne. Il ne veut pas même se faire spéculateur au dépens de la forêt publique, et il se contente d'être simplement défricheur,”

Voilà ce que pense un ancien ministre conservateur, un des chefs du parti conservateur de cette aide que nous devrions donner au colon.

Mais encore une fois que peut-on lui donner de plus au colon ? Nous lui rendons l'accès des lots le plus facile possible ; nous lui donnons le droit de couper du bois pour se bâtir, pour se chauffer, se clôturer ; nous le faisons juge de sa propre administration au sujet de la “cancellation” ; nous le protégeons contre le feu autant que nous le pouvons ; en un mot, nous lui donnons tout ce qu'un gouvernement honnête peut lui donner.